

LYCEE MARC BLOCH  
Avenue Georges FRECHE  
34410 SERIGNAN  
Tél : 04 67 35 35 10

## **REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER** **DES CLAUSES PARTICULIERES**

### **I) Identification de la personne publique :**

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :

LYCEE MARC BLOCH 1 Avenue Georges FRECHE – 34410 SERIGNAN

Personne responsable du marché : M. Xavier MICHELIS PROVISEUR DU LYCEE

Comptable assignataire : AGENT COMPTABLE DU LYCEE MARC BLOCH

Siège de l'agence comptable : Lycée « Jean MOULIN » 34 500 BEZIERS

### **II) Procédure :**

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

### **III) Objet du marché :**

Le marché a pour objet l'organisation d'un voyage scolaire à Paris pour 50 élèves âgés de 15 à 18 ans et 3 adultes accompagnateurs du 13 novembre 2023 au 16 novembre 2023 - 3 nuit(s) - 53 participants

### **IV) Description des prestations :**

#### **IV-1 transport :**

- Train

#### **IV-2 hébergement :**

- Hébergement en auberge de jeunesse au centre de Paris (si possible l'auberge de jeunesse les MIJE : situation centrale qui permet les déplacements à pied ou en métro) en pension complète pour les participants et les accompagnateurs
- Les répartitions mixtes (filles/garçons) ne seront pas autorisées.
- Chambres individuelles professeurs.

#### **IV-3 programme prévisionnel :**

##### Déroulement du séjour :

#### **JOUR 1 / Lundi 13 novembre 2023 :**

Voyage ALLER le matin (départ si possible 6H)– train direct Béziers – Paris

Dîner et nuit à Paris (dans l'auberge de jeunesse)

#### **JOUR 2 / Mardi 14 novembre 2023 :**

Petit déjeuner à l'auberge.

Déjeuner : pique-nique fourni par l'auberge

Dîner et nuit à l'auberge

#### **JOUR 3 / Mercredi 15 novembre 2023 :**

Petit déjeuner à l'auberge.

Déjeuner : pique-nique fourni par l'auberge.

Dîner et nuit à l'auberge.

#### **JOUR 4 / Jeudi 16 novembre 2023 :**

Petit déjeuner à l'auberge.

Déjeuner : pique-nique fourni par l'auberge.

Voyage RETOUR : départ dans l'après-midi train direct Paris-Béziers

#### **IV - observations particulières :**

- Les élèves partent le jour 1 en début de matinée.
- Tous les repas doivent être compris dans l'offre du dîner du jour 1 au pique-nique du jour 4.
- Le prestataire devra présenter une garantie qui permette d'obtenir sans condition le remboursement des sommes versées en cas d'annulation totale du groupe ou en cas d'annulation partielle (un ou plusieurs participants).
- De même, il devra proposer une assurance assistance rapatriement pour l'ensemble du groupe.
- Le prestataire devra pouvoir fournir un service d'aide 24h/24h.
- Le prestataire devra mettre à notre service un téléphone pour le professeur responsable pour pouvoir être contacté par les parents lors du déroulement du voyage.

#### **V) Contact :**

Tous les renseignements utiles peuvent être obtenus auprès de Madame la Gestionnaire du « LYCEE MARC BLOCH » ; tel 04 67 35 35 15. Adresse électronique : [gest.0342091n@ac-montpellier.fr](mailto:gest.0342091n@ac-montpellier.fr)

#### **VI) Date limite de transmission des offres et modalités de transmission :**

Les offres devront être parvenues au service gestion du LYCEE MARC BLOCH situé à Sérignan, au plus tard le 15 mars 2023

#### **VII) Contenu des offres :**

L'offre devra contenir l'acte d'engagement selon le modèle joint dûment signé par le candidat ; le descriptif détaillé de la prestation également daté et signé portant le prix unitaire HT, les taux et montant de la TVA pour tous les participants élèves et accompagnateurs. Les taxes et frais divers seront également mentionnés sur le devis ainsi que le coût des visites avec prix ferme et définitif. Le prix de l'assurance annulation devra figurer.

#### **VIII) Critère de jugement des offres :**

Les critères de jugement des offres sont :  
QUALITE DES SERVICES  
PRECISION DE L'OFFRE  
PRIX

#### **IX) Délai de validité des offres : 30 jours.**

#### **X) Règlement :**

Le règlement s'effectuera par **mandat administratif avec virement dans un délai de 30 jours** à compter de la date de réception de la facture à établir en trois exemplaires.

#### **XIV) Notification :**

Un avis d'attribution sera rendu public par publication sur le site [aji-france.com](http://aji-france.com).

A SERIGNAN, le

Le Proviseur, Xavier MICHELIS